

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 FÉVRIER, 1849.

No. 21.

LE PASSE-PARTOUT.

“ Jusqu'à présent, sans me plaindre,
J'ai supporté tous vos coups :
C'est trop longtemps me contraindre,
Dit une clef en courroux.

Entre un étai resserrée,
Je souffre terriblement,
Et votre lime acérée
Me blesse cruellement.”

Le serrurier dit : “ Ma chère,
Écoutez-moi ; choisissez :
Si vous voulez, c'est assez ;
Vous serez clef ordinaire.”

Mais si, ferme jusqu'au bout,
Vous montrez de la constance,
Je prétends, en récompense,
Vous faire passe-partout.

En sentez-vous l'avantage ?
Votre possesseur charmé
Partout s'ouvrira passage,
Et pour vous rien de fermé.”

A ces mots la clef, docile
Lui répartit : “ Je me rends !
Ah ! gênez-moi plus longtemps,
Si j'en deviens plus utile.”

Pour l'étude est-on sans goût ?
On reste un homme ordinaire ;
Quelque gêne est nécessaire
Le savoir conduit à tout.

— 000 —

PLAN GÉNÉRAL DE L'ESTAT PRÉSENT DES MISSIONS DU CANADA FAIT EN L'ANNÉE 1683.

Suite. et fin.

De la Mission de Repentigny et autres lieux.

Monsieur Basset prestre aagé de 35 ans venu de France en l'année 1675 dessert la seigneurie de Repentigny, Silly, l'Isle de Jésus et de St. Sulpice.

ST. SULPICE. — St Sulpice est distant de Mont Réal de 7 lieues situé le long du grand fleuve du costé du Nord; il y a 4 familles et 12 aames.

REPENTIGNY. — Repentigny est distant de Mont Réal de 5 lieues du costé du Nord en montant le grand fleuve et a 2 lieues d'estendue ; il y a 28 familles et 118 aames; il y a une chapelle de bois dédiée à la Ste. Vierge sous le titre de la Conception, longue de 40 pieds et large de 22 sans presbitaire.

VILLY. Villy est éloigné de Repentigny d'une lieue dans les terres et a une lieue et demie d'estendue habitée, il y a 20 familles et 70 aames. On y dit la messe dans une chapelle domestique.

ISLE DE JÉSUS. L'Isle de Jésus est vis-à-vis de Silly n'y ayant qu'une petite rivière entre deux, il y en a l'estendue d'une lieue habitée, il y a 6 familles

et 30 aames. Le prestre y fait sa résidence (b).

De la Mission de Boucherville et autres lieux.

Monsieur de Caumout prestre aagé de 42 ans, venu de France en l'année 1669, dessert la seigneurie de Boucherville, Louguëil, le Tremblé, le Cap de Varennes, St. Michel et la seigneurie du Petit le Moyne.

CAP DE ST. MICHEL. St. Michel est distant de Boucherville de deux lieues et de 5 de Mont Réal le long du grand fleuve du costé du Sud et a 3 quarts de lieues d'estendue. Il y a 3 familles et 16 aames, sans chapelle.

PETIT LE MOYNE. La seigneurie du Petit le Moyne contient une demie lieue joignant le Cap de Varennes; il y a 4 familles et 12 aames, sans chapelle.

VARENNES. Le Cap de Varennes est distant de Boucherville d'une lieue et demie, situé sur le bord du grand fleuve du costé du Sud et contient un peu plus d'une demie lieue. Il y a 16 familles et 55 aames. On y dit la messe dans la maison du seigneur, n'y ayant point de chapelle.

BOUCHERVILLE. Boucherville contient une lieue et demie d'estendue sur le bord du grand fleuve du costé du Sud et est distant de Mont Réal de 3 lieues; il y a 39 familles et 200 aames; il y a une chapelle de bois de 50 pieds de long et large de 25, dédiée à la Ste. Famille, qui n'est pas encore achevée, sans presbitaire. Le prestre y fait sa résidence et est en pension chez Mr. Boucher seigneur du lieu.

TREMBLÉ. Le Tremblé est distant de Boucherville de demie lieue en montant du costé de Mont Réal, et a un quart de lieue d'estendue sur le bord du grand fleuve du costé du Sud, il y a 6 familles et 30 aames.

LONGUEUIL. Longuëuil est distant de Boucherville de deux lieues. Cette seigneurie contient une lieue et demie d'estendue sur le bord du grand fleuve du costé du Sud; il y a 18 familles et 90 aames, il y a une chapelle de 40 pieds de long sur 20 de large, dédiée à St. Antoine de Pades, sans presbitaire.

(b) Cette île fut acquise de M. Berthelot par le Séminaire de Québec, en 1675: M. Berthelot eut en échange l'île d'Orléans qui valoit alors beaucoup plus: aussi donna-t-il 25,000 francs de retour.

De la Prairie de la Magdelaine.

Les Pères Jésuites qui ont un village de sauvages au sault St. Louis desservent la prairie de la Magdelaine et la coste St. Lambert qui contiennent deux lieues d'estendue le long du grand fleuve costé du Sud, vis-à-vis de Mont Réal et s'estendent demie lieue dans les terres; il y a 40 familles et 210 aames; il y a une chapelle dans la maison des Pères Jésuites et une autre dans la coste St. Lambert qui a 25 pieds de long et 20 de large, sans presbitaire.

L'Isle de Montréal.

L'Isle de Montréal est distante de Québec de 60 lieues, elle a 13 lieues de long et environ 25 de circuit, il y a 3 paroisses, sçavoir Ville Marie, la Pointe aux Trembles et la Chine.

VILLE MARIE. La cure de Ville Marie est unie au corps des Messieurs de St. Sulpice qui y ont un Séminaire; elle s'estend une lieue et demie d'un costé et 2 lieues de l'autre. Il y a 140 familles et 647 aames; l'église est bastie de pierre, elle a 129 pieds de long et 38 de large, dédiée à la Ste. Vierge sous le titre de sa Conception Immaculée; il y a une maison de religieuses Hospitalières et un hospice de sœurs de la Congrégation qui s'appliquent à l'instruction des petites filles.

Mr. Seguenot prestre du Séminaire de St. Sulpice dessert la Pointe aux Trembles et les habitations qui sont situées du costé du Nord de l'Isle de Mont Réal, et l'Isle Ste. Thérèse.

POINTE AUX TREMBLES. La Pointe aux Trembles est distante de Ville Marie de 2 lieues et demie en descendant la rivière, elle contient 2 lieues d'estendue du costé du Sud de l'Isle et une lieue du costé du Nord de la dite Isle. Il y a en toute cette paroisse 80 familles et 370 aames, il y a une chapelle et un presbitaire; la chapelle a 36 pieds de long et 24 de large, dédiée à l'Enfant Jésus.

STE. THÉRÈSE. L'Isle Ste. Thérèse est distante de l'Isle de Montréal d'une demie lieue en descendant; elle a 3 quarts de lieue de long et un quart de large, habitée en partie des deux costés.

Monsieur Remy, prestre de St. Sulpice dessert la Chine, le haut de l'Isle de Montréal et Château Guay; il fait sa résidence à la Chine.

La Chine. La Chine est distante de l'Isle Marie de trois lieues et a trois lieues et demie d'estendue située du côté du Sud de l'Isle de Montréal. Il y a 60 familles et 255 ames. Il y a une chapelle de 36 pieds de long, et de large, dédiée aux Sts. Anges; il y a un presbitaire.

HAUT DE L'ISLE. Le haut de l'Isle est distant de la Chine de 5 lieues. Il y a 18 familles et 59 ames; on y dit la messe dans une maison particulière, n'y ayant ny chapelle ny presbitaire.

CHASTEAU GRAY. Chateau Gray est distant de la Chine de 2 lieues, situé dans les terres du Sud à l'entrée du lac Saint Louis, il y a 2 familles et 6 ames.

L'ABEILLE.

QUÉBEC, 15 FÉVRIER, 1849.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les nouvelles, d'après le bulletin publié par le *Morning Chronicle*, portent qu'il y a un changement favorable dans l'état du commerce à Londres.

La fièvre californienne se répandait dans le Portugal, l'Allemagne et le Danemark; déjà on y noisait plusieurs navires pour le Sacramento.

Dans les ports de l'Angleterre, il y avait foule de ces aventuriers; les navires se frêtaient, et des compagnies s'organisaient pour exploiter les mines d'or.

La Cour du Banc de la Reine a rejeté les *avers* assignées dans les cas de Smith O'Brien et ses compagnons de captivité.

L'Assemblée nationale a résolu sa dissolution par 400 voix contre 390.

M. Boulay (de la Meurthe) est élu vice-président de la République par l'Assemblée.

Onze navires à vapeur, portant des forces armées, fesaient leurs préparatifs de départ à Toulon. La rumeur assignait à cette expédition une intervention réglée en faveur du Pape.

La Trésorerie française se trouvait dans un déficit de 15 millions de francs.

Un combat sanguinaire a eu lieu aux Indes; parmi les tués on compte plusieurs officiers anglais de distinction.

Le Pape aurait sollicité l'intervention de l'Autriche pour le réinstaller dans Rome.

Le Sultan a aboli toute loi proscriptive contre les Chrétiens. Ils peuvent maintenant aspirer aux plus hautes dignités.

On lit dans le *Mercury*, que le Pape a publié une bulle d'excommunication contre tous ceux qui prendraient part à l'élection de la constituante à Rome. Cette bulle a exaspéré les esprits et a porté le peuple romain à de nouveaux excès.

OKill Stuart, écuyer, a été unanimement réélu maire de cette ville.

Les Dames Catholiques de cette ville ont ouvert leur Bazar mardi dernier.

Depuis la semaine dernière, il règne parmi les Elèves au Séminaire une épidémie qui a fait de si grands ravages que Dimanche dernier près de 50 de nos confrères étaient arrêtés. Heureusement cette maladie est moins dangereuse qu'incommode. Les symptômes en sont par fois si peu prononcés que quelques-uns ne savaient trop s'ils en étaient atteints.

La semaine dernière, le Gouverneur

et les deux Chambres ont été en promenade à St. Hyacinthe, par le nouveau chemin de fer. Rendu au collège, le Gouverneur a sanctionné le *bill* par lequel les deux Chambres accorderaient congé aux élèves.

LISONS DONC ROLLIN!

Parmi le grand nombre d'excellents ouvrages que contient notre bibliothèque il est un auteur surtout que l'on ne saurait assez apprécier, c'est le bon Rollin que Châteaubriand appelle le *Fénelon de l'Histoire*, et Montesquien, *l'Abeille de la France*.

Cet inestimable historien naquit à Paris en 1661. Il étudia d'abord au collège du Plessis, et dès le commencement de ses études, il montra par ses rares talents ce qu'il deviendrait dans la suite. Encore jeune, il obtint une place dans la chaire de Rhétorique, et fut nommé professeur d'éloquence latine. L'habileté avec laquelle il s'acquittait de ses charges lui donna bientôt une grande renommée, et ce fut alors qu'il captura l'amitié de Boileau et de Racine. En 1694, Rollin, nommé recteur de l'Université de Paris, eut la gloire d'y remettre en vigueur la langue grecque, qui depuis longtemps était négligée.

Après son rectorat, il fut invité à prononcer un discours au nom de l'Académie pour remercier le Régent, qui avait fondé l'instruction gratuite de l'Université. Dans la première partie de ce discours, il parla légèrement sur l'éducation que l'on donnait aux jeunes gens; on le pria alors de s'étendre sur ce sujet, ce qui lui donna occasion de publier le *Traité des Etudes*. "Cet ouvrage, dit un critique, ne frappe pas par l'originalité des vues; mais il attire par l'attrait d'une diction toujours naturelle. Tout dans ce livre est pur et sain, tout y est solide, tout y est fondé sur le bon sens." Mais ce que nous devons lire surtout dans ce traité c'est l'endroit où il parle de l'étude de l'histoire.

Bientôt après avoir composé cet ouvrage, la santé de Rollin s'affaiblit, et il se vit obligé de refuser toute espèce de charges publiques; alors il se livra à l'étude des auteurs anciens. Après avoir bien approfondi les historiens grecs et latins, il se résolut à publier *l'Histoire Ancienne*; il était alors âgé de 67 ans. Puis aussitôt après, il composa *l'Histoire Romaine*, et quoique octogénaire il y travailla avec une ardeur de jeune homme. Au bout de trois ans, il fit paraître huit volumes, et il travaillait au neuvième quand la mort le surprit en 1741.

Le public accueillait ses ouvrages avec empressement et plaisir: on n'y trouve pas la sublimité de style, mais ils sont écrits avec une douceur et une bonne foi, qui les font lire avec un intérêt tout particulier. Les jeunes gens, pour qui il écrivit particulièrement, respirent dans ses compositions les leçons d'une morale pieuse et en même temps agréable.

Mais la lecture de Rollin nous donne un avantage, qui l'emporte encore sur tous les autres, c'est qu'on acquiert la connaissance de l'histoire si nécessaire et que chacun devrait se faire un devoir de posséder.

Voici maintenant l'opinion de quel-

ques critiques sur Rollin: "Les premiers volumes de *l'Histoire Ancienne*, dit Châteaubriand, respirent le génie de l'antiquité; la narration du vertueux recteur est pleine, simple et tranquille, et le Christianisme attendrissant sa plume lui a donné quelque chose qui renue les entrailles. Nous ne connoissons pas d'ouvrages qui reposent plus doucement l'âme.

Et Dussault le meilleur critique de ce siècle dit; "Personne n'a écrit sur l'éducation, et pour la jeunesse avec des vues plus justes que Rollin. Un jugement sûr, un goût exquis se font toujours sentir dans ce qu'il mêle aux maximes des meilleurs écrivains de la Grèce et de Rome." Monsieur de Barante, dans son tableau de la littérature du dix-huitième siècle, parle ainsi de lui: "Il écrivit *l'Histoire* avec simplicité, sans la dessécher ni la dénaturer." " *l'Histoire Ancienne*, dit Angely, offre une lecture aussi instructive qu'attachante.

l'Histoire Romaine est toute empreinte de ce parfum de l'antiquité, dont le savant recteur de l'Université savait si bien parer ses ouvrages."

C'est assez, nous allons le lire. C. L.



DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

I

DE L'ENFANT et du respect qui est dû à sa faiblesse et à la dignité de sa nature.

Il y a un moment qui m'a paru toujours d'une solennité extrême dans le cours des fonctions que j'ai remplies pendant vingt-trois années comme instituteur de la jeunesse, soit dans le catéchisme de l'Assomption, soit surtout au Petit-Seminaire de Paris: c'est celui où un père, où une mère me confiaient définitivement leur fils, et après l'avoir remis entre mes mains, après l'avoir embrassé une dernière fois, se retiraient et me laissaient seul avec cet enfant.

J'éprouvais toujours une émotion indéfinissable à la vue de cette jeune créature, qui, sentant s'éloigner d'elle les auteurs de ses jours, tournait vers moi avec inquiétude des yeux souvent baignés de pleurs, et semblait attendre de mon regard, de ma parole, la décision de sa vie.

Quelquesfois, cet enfant était riche et avait été jusque-là nourri dans l'opulence. Le plus souvent, il était pauvre et né dans les classes populaires. Mais quel qu'il fût, toujours alors une tendresse profonde saisissant mon cœur, je la lui témoignais involontairement, quoique avec embarras. Mais, je l'avoue, le sentiment qui s'emparait de moi avec une puissance plus irrésistible encore, était le sentiment d'un respect religieux; je ne pouvais, sans quelque frayeur, songer à cette œuvre nouvelle, à cette œuvre sacrée, qui m'apparaissait toujours alors dans toute sa sainteté et dans toute sa

grandeur.

En effet, nous l'avons déjà vu, l'Éducation doit former l'homme dans l'enfant; faire de l'enfant un homme, un citoyen; l'instituer dans la vie et dans la société présente, et dans la voie de la vie éternelle.

Tel est le but général et essentiel de toute l'Éducation.

Mais que cette œuvre est difficile! Dans sa simplicité apparente, qu'elle a de vastes proportions et des aspects nombreux et imposants!

Dans notre premier travail, partant des principes du Christianisme qui ne veut point d'acception de personnes devant Dieu, tout en conservant la spécialité des vocations diverses, des Éductions variées qui y correspondent, nous avons reconnu que tous les hommes riches ou pauvres, de quelque classe qu'ils fussent, ayant tous une nature et une grande fin commune, devaient recevoir aussi d'une Éducation générale et essentielle le développement convenable de toutes leurs facultés.

Avant donc de déterminer la nature des moyens et les conditions particulières, de l'Éducation populaire, il est nécessaire de dire les conditions générales et les moyens essentiels de l'Éducation humaine, qui doit être au fond la même pour tous, nous le répétons encore.

II

Si l'Éducation humaine est essentiellement une, simple, constante, quatre beaux caractères, quatre conditions nécessaires, et si je le puis dire, quatre Éductions diverses et simultanées font la force et la richesse de l'unité indivisible qui la constitue.

Il y a, et il doit y avoir:

L'Éducation intellectuelle;

L'Éducation morale;

L'Éducation religieuse;

L'Éducation physique.

Quatre grands moyens doivent donc toujours concourir au parfait et consciencieux accomplissement de cette œuvre:

1o. L'Instruction: qu'elle soit primaire, secondaire, professionnelle, supérieure, n'importe;

2o. La Discipline morale;

3o. La Religion;

4o. Les soins corporels;

Chacun de ces moyens a dans l'éducation une influence spéciale; c'est à dire, que chacun d'eux développe et fortifie plus spécialement telles ou telles facultés.

1o. L'Instruction s'adresse à l'intelligence, par les connaissances et les lumières qu'elle lui offre.

C'est à l'Instruction d'exciter la pensée, de faire naître les idées saines, de for-

mer et de développer la pénétration, le bon sens, l'application d'esprit; en un mot, ouvrir et développer l'intelligence de l'enfant, enrichir sa mémoire, féconder son imagination, polir son goût, exercer son jugement, former en lui la pensée et la parole: tel est le devoir de l'éducation intellectuelle.

2o. La Discipline: règle, loi, autorité.

La Discipline s'exerce spécialement sur la volonté, la redresse la dirige, la fortifie, et forme le caractère.

Contenir ou réprimer les écarts de la volonté; soumettre, sans abattre; commander, sans avilir; relever en soumettant; empêcher que les facultés ne s'égarent et ne s'affaiblissent par la dissipation; à protéger tout à la fois la piété, les études et les mœurs: tel est l'œuvre, tel est le devoir de l'éducation disciplinaire et morale.

3o. La Religion: elle est appelée spécialement à former le cœur et la conscience; elle forme la conscience en lui révélant avec certitude la connaissance du bien et du mal, en même temps qu'elle lui inspire l'amour de l'un et la haine de l'autre.

Elle forme le cœur en nourrissant en lui cette sensibilité noble et pure, qui est la source des affections vertueuses. Pour tout cela, la Religion ne manque pas de puissance; elle abonde en secours car elle est lumière comme l'Instruction; loi, règle, autorité, comme la Discipline; et de plus, amour, charité, grâce, et secours divins.

Ennobler les sentiments, affermir la raison, redresser la volonté, éclairer la foi, former la conscience, le caractère et le cœur: tel est donc ce devoir de l'Éducation morale et religieuse.

Et c'est elle surtout qui fait de l'Éducation toute entière une école de respect et de politesse, en même temps qu'une école de vérité, de liberté, de vertu et de bonheur.

Et je veux que l'on entende bien ici que la politesse dont je parle n'est pas celle dont on fait ordinairement l'exclusif apanage des hautes classes de la société. Je ne prétends pas sans doute que l'Éducation donne à tous de grandes manières, qui ne sont trop souvent que l'élégance de la corruption; mais je crois qu'elle doit polir le cœur du humble paysan et du pauvre travailleur, aussi bien que du riche, et imprimer à toute sa personne, à sa parole et à son regard cette habitude honnête qui commande l'estime.

L'Éducation chrétienne a donné en ce genre de merveilleux exemples, jusque chez des peuples à peine sortis de la vie sauvage. Pour tous donc, pour l'ouvrier

des villes, pour le paysan des campagnes, comme pour les enfants de la bourgeoisie et ceux des plus hautes classes, l'Éducation doit polir en fortifiant, à des degrés divers bien entendu: mais la dignité et la politesse convenable n'y peut manquer, sans que l'Éducation soit en défaut.

L'homme enfin, il faut ajouter, a aussi un corps et c'est une sage économie physique, hygiénique et domestique qui donne au corps tous les soins qui lui sont nécessaires; le conserve, le développe, le fortifie, garde ou répare le précieux trésor de la santé: Voilà le devoir de l'Éducation physique.

Telle est l'action naturelle des quatre grands moyens d'Éducation: tel est le domaine spécial de l'influence directe de chacun d'eux.

III

Mais ce qu'il faut bien comprendre ici et ce qui ne peut être bien compris sans une réflexion attentive; c'est qu'à côté de cette influence spéciale, chacun d'eux a sur l'éducation tout entière une influence générale, par laquelle tous concourent au même but, à la formation de l'homme; ils s'aident, en effet, et se fortifient les uns par les autres, de telle sorte que si d'abord, en raison même de son influence spéciale, aucun d'eux ne saurait être négligé dans l'éducation; de plus, aucun d'eux, en raison de leur influence générale et commune, ne saurait être pris pour moyen unique, sans être affaibli lui-même et sans perdre de son efficacité.

Que ne doit pas, pas exemple, l'Instruction à la discipline morale? c'est par la discipline que l'étude se conserve forte et attentive, que les ressources de l'esprit ne sont point dissipées. La raison est amie de l'ordre; l'attention aime le silence; la pensée gagne à ce que la parole ne puisse l'interroger à tous propos; l'activité, la promptitude, l'exercice rigoureux des facultés gagne à ce que le temps soit exactement mesuré.

N'est-ce pas la Discipline qui fait toutes ces choses? Retranchez la Discipline; et l'Instruction, si elle parvient à l'esprit, ne formera pas le caractère, elle ne formera pas même fortement l'esprit égaré par l'inattention, affaibli par l'inconstance de la volonté, et jeté par l'oisiveté dans tous les désordres de la mollesse.

Que ne doit pas encore l'Instruction à la Religion et à la vertu?

Qui ne l'a pas éprouvé? Le cœur plus pur purifie l'esprit, le rend plus sensible aux impressions du beau, plus docile aux enseignements du vrai et lui fait goûter avec vivacité le doux et noble plaisir d'écouter la raison. Alors la

vérité pénètre l'intelligence, non comme une sèche théorie, mais comme une nourriture vivo, substantielle, qui féconde l'esprit et l'élève, et par lui arrive à l'âme toute entière et la vivifie.

Retranchez la *Religion*, et l'*Instruction* n'est plus qu'un aliment de la vanité; elle ne fait plus profondément aimer le vrai; les plus grandes pensées s'égarer dans les vues étroites. La vérité froide s'arrête dans l'esprit et ne s'élève pas jusqu'au cœur.

Dans certaines natures avides de connaître, l'*Instruction*, séparée de la *Religion*, exalte outre mesure l'orgueil et l'intelligence.

L'*Instruction* seule n'est rien, ou tout au plus une série de connaissances, une sèche nomenclature, un amas indigeste de sciences sans lumières, de faits sans liaison et sans vie.

La *Discipline* à son tour est ennemie par l'*Instruction*: c'est à elle qu'elle doit l'honneur d'être élevée à la dignité de gardienne de l'intelligence; mais c'est surtout par la *Religion* que la *Discipline* est et devient une vraie puissance morale dans l'Éducation.

Par la *Religion*, la *Discipline* n'est plus seulement l'œil menaçant d'un maître et l'obéissance matérielle de l'enfant c'est, sous l'œil de Dieu, une noble docilité.

C'est sous les auspices de la *Religion* seulement, que la *Discipline* devient la protectrice des mœurs et la sauvegarde de l'innocence, le gage des fortes études, l'inspiratrice du bon esprit, la conservatrice du respect, la maîtresse, la dispensatrice et la trésorière du temps, le nerf de tout le règlement et le ressort puissant de l'Éducation tout entière.

Sans *Religion* au contraire, la *Discipline* n'est plus qu'une police de caserne, avilissante pour ceux qui la subissent, plus avilissante encore pour ceux qui la font subir.

Quelque sévère qu'elle puisse être, je la défie d'atteindre les âmes. Donc, malgré sa sévérité, plus de conscience, plus de mœurs réelles, plus de frein aux passions secrètes, plus de respect. Elle ne suffira donc jamais à élever l'homme à moins qu'on ne veuille faire de la société une colonie militaire, pour laquelle l'Éducation semblerait chargée de former des conscrits, et encore vous n'auriez fait là que des instruments brutaux, bons pour le despotisme et non pas une milice intelligente et dévouée, telle que la France aujourd'hui la réclame.

Enfin, car j'aime à le proclamer bien haut, parce qu'on nous a calomniés à cet égard, enfin, la *Religion* demande le con-

ours de deux grands autres moyens d'Éducation: sans instruction et sans discipline, la *Religion* ne formerait pas des hommes dignes d'elle. La religion veut être éclairée: elle n'aime les caractères fermes et droits. Des esprits imbecilles ou des caractères abaissés et amollis ne seront jamais bons qu'à la déshonorer; elle essaierait vainement de former leur cœur et leur conscience.

La *Discipline*, qui sans la *Religion* est si peu de chose, est à son tour pour la *Religion* un aide indispensable. Par le silence, elle dispose les voies aux leçons de la sagesse chrétienne et aux inspirations de la grâce.

Il y a enfin quelque chose de plus à observer, et c'est par là que j'achève.

Il y a ces soins importants de l'Éducation physique.

Conserver la force de l'enfant, veiller sur sa vie, aider sa constitution physique à se fortifier en se développant, faire en sorte que ses membres soient toujours souples et vigoureux, qu'un sang généreux et pur circule dans ses veines, que cette flamme céleste qui brille dans ses regards ne s'éteigne jamais, que cet aimable coloris, ce charme inexprimable qui embellit le front de l'enfance vertueuse, ce je ne sais quoi d'heureux qui vient des dons du ciel, ne disparaisse jamais sous de tristes nuages: c'est le devoir de l'Éducation physique, et ce devoir ne s'accomplit que par les soins les plus attentifs, les plus délicats.

Mais ne voit-on pas, sans qu'il soit besoin de le montrer, quelle influence ont ces soins précieux sur la discipline dans une maison d'Éducation, sur le bon ou mauvais succès des études, sur la piété elle-même?

Et ne voit-on pas en même temps ce que l'instruction et le travail, ce que l'ordre et la discipline et surtout ce que la religion peuvent en retour pour conserver avec la pureté morale, la santé et les forces de la jeunesse?

On l'a dit, la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre.

Nous le dirons aussi, la vertu est le baume divin qui conserve la vie et la fraîcheur de l'enfant.

Je me suis étendu sur ces choses; mais il importait de jeter une vive clarté sur l'influence que chacun des grands moyens d'Éducation exerce dans l'Éducation tout entière, et sur l'union étroite qui doit les faire concourir au même but, si l'on veut que ce but soit complètement et fortement atteint.

Telle est la grande œuvre, tel est le but essentiel de l'Éducation; telle est la haute et sainte mission des instituteurs de la jeunesse.

Voilà l'Éducation générale et essentielle à tout homme en venant en ce monde.

C'est l'Éducation humaine par excellence.

Mais, je le proclame de nouveau et avec plus de force que jamais, c'est là essentiellement et par dessus tout une œuvre de respect.

Et toutes les fois qu'on ne s'y consacre pas avec un dévouement religieux, on est incapable, on est indigne de l'accomplir.

Et toutes les fois qu'on ne l'accomplira point dans son intégrité, dans sa grandeur absolue et relative, dans sa sainteté profonde, on manque à ce que réclame la dignité humaine, que la faiblesse même ou la pauvreté de l'enfant rendent en lui plus respectable.

Nous verrons dans les articles suivants comment l'Église a toujours su remplir ces grands devoirs, et particulièrement ce qu'elle a fait pour l'Éducation populaire.
P. DUPANLOUP.

Ephémérides.

16 Fév.—Hotel-Dieu de Montréal fondé, 1644. Le Congrès américain ratifie le traité de paix, 1815.

17.—Les premiers Franciscains laissent l'Espagne pour le nouveau monde, 1502. Mort de Michel-Ange, 1563. Occupation de Cracovie par les troupes de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, 1836.

18.—Mort de Luther, 1546. Bataille de Montereau, 1814.

19.—Mgr. Signay prend possession du siège de Québec, 1833. Traité de Tolentino, entre le Pape et la France, 1797. Pie VI enlevé de Rome, 1798.

20.—Formation de la compagnie de la Baie d'Hudson, 1662.

21.—Conseil Supérieur établi à Québec, 1663. L'Assemblée adopte les 92 résolutions, 1834. Prise de Saragosse par les Français, 1809. Mort du prince Eugène Beauharnais, 1824.

22.—Naissance de Washington, 1732. 1ère assemblée des notables en France, 1787. Les Français envahissent Ancône, 1832. Commencement de la Révolution à Paris, 1848.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Lègaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.